

L'honorable M. SPROULE: Je ne désire pas tuer le bill; mais je constate qu'il n'est pas imprimé en français, et, d'après ce que je puis voir, qu'il n'a pas encore été distribué. Je n'en ai pas reçu une copie, et l'usage veut qu'à la deuxième délibération sur tout bill de la nature de celui qui est devant nous, l'on expose les raisons pour lesquelles le pétitionnaire demande un renouvellement de brevet. Aucune raison n'a encore été donnée, d'après ce que je comprends, et la raison pour laquelle je demande maintenant que le bill reste en suspens pendant un autre jour, c'est pour avoir une occasion d'examiner ce bill et de voir ce qu'il est, si, toutefois, l'honorable sénateur qui en est chargé, ne désire pas l'expliquer maintenant.

Le PRESIDENT: Le bill est marqué "Imprimé en anglais". Si l'honorable sénateur veut soulever une question d'ordre, il peut soulever ce point que le bill n'est pas imprimé en français.

L'honorable M. LOUGHEED: C'est la copie imprimée qu'il demande.

L'honorable sir MACKENZIE BOWELL: Je n'ai pas vu ce bill, et les autres sénateurs qui m'entourent ne l'ont pas vu non plus. Quand a-t-il été distribué? Mon honorable ami qui siège à ma gauche (l'honorable M. Lougheed), vient de me le passer; mais je n'ai pas eu l'occasion d'en étudier le contenu. Je n'ai presque pas besoin de dire au Sénat que je me suis fréquemment opposé à l'adoption de bills de la nature de celui qui nous occupe présentement, c'est-à-dire, de bills pour le renouvellement de brevets, et cela pour la simple raison que, dans trop de cas, ces brevets sont devenus la propriété d'intermédiaires qui en ont fait l'achat, et que ces intermédiaires restent ignorés jusqu'à ce qu'ils trouvent une occasion de faire de l'argent de ce genre de propriété. Si mon honorable ami, l'ex-orateur de la Chambre des communes (l'honorable M. Sproule), ne base pas son objection à ce que l'on procède maintenant à l'expédition du bill parce qu'il n'est pas imprimé en français, je m'appuierai, moi-même, sur ce fait pour appuyer cette objection, vu que nous vivons dans un temps où la coutume bilingue préoccupe très sérieusement les hommes publics de langue anglaise et française.

L'honorable M. McHUGH: Je ne désire pas insister pour que le bill soit adopté, aujourd'hui, en deuxième délibération; mais je ferai remarquer que le comité des bills d'intérêt privé est en possession des règles à suivre, et que, si les pétitionnaires ont

[L'honorable M. CASGRAIN.]

négligé de payer les droits, ils devront en donner les raisons. Si ces raisons sont considérées comme valides, le comité en fera rapport et recommandera l'adoption du bill proposé. Je crois que ce bill pourrait être sans danger adopté dès maintenant en deuxième délibération; mais je n'insisterai pas sur ce point s'il y a des objections soulevées. Je préfère, donc, que le bill soit renvoyé au comité auquel les parties intéressées devront donner des raisons satisfaisantes à l'appui de leur demande, et faire connaître pourquoi elles ont négligé le paiement des droits, si elles veulent que le comité recommande l'adoption de leur bill.

Le PRESIDENT: La question est la deuxième lecture du bill. Je crois que l'objection soulevée contre cette deuxième lecture, c'est que le bill n'est pas imprimé en français.

Sir MACKENZIE BOWELL: Que l'honorable Président rende sa décision.

Le PRESIDENT: Je décide que le bill est hors d'ordre.

L'honorable M. McHUGH: Je propose que cet article de l'ordre du jour soit rescindé et qu'il soit réinscrit sur le bulletin pour mardi prochain.

La motion est adoptée.

Le Sénat s'ajourne jusqu'à 3 heures p. m.

SENAT.

Séance du vendredi 18 février 1916.

Présidence de l'honorable M. PHILIPPE LANDRY.

La séance s'ouvre à trois heures.

PRESENTATION DE BILLS.

Bill (F) intitulé: "Loi pour faire droit à Lena Pearl Potter", (l'honorable M. Derbyshire).

Bill (G) intitulé: "Loi pour faire droit à Robert Napper", (l'honorable M. Ratz).

Bill (H) intitulé: "Loi pour faire droit à Sherwood Norman Hill", (l'honorable M. Ratz).

BILL CONSTITUANT EN CORPORATION L'ARMÉE DU SALUT.

DEUXIÈME LECTURE.

L'honorable sir MACKENZIE BOWELL: propose la deuxième lecture du bill (A) in-